|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Document formation 2020 |  |  |

**modèle de rapport au niveau de l'entreprise au sujet de l'attribution  
des jours de formation aux employés**

*La cct du 1/07/2019 concernant les engagements de formation*

1. Période de référence ([[1]](#footnote-1)): 2020

2. Entreprise - unité technique d'exploitation

Nom:

Adresse:

3. nombre d'employés occupés, exprimé en équivalents à temps plein au  
1er janvier 2020

Nombre d'employés

département([[2]](#footnote-2)) hommes femmes total

TOTAL

4. nombre de jours de formation à attribuer sur base de la cct

formule pour la **période 2019-2020**:

nombre total des employés, exprimé en équivalents à temps plein, tel que mentionné au point 3([[3]](#footnote-3)), multiplié par :

entreprises ≤ 20 travailleurs:

x 6 = jours de formation à attribuer.

entreprises > 20 travailleurs:

x 8 = jours de formation à attribuer.

La cct prévoit que, au sein du contingent de 6 ou 9 jours, en moyenne 2 jours seront réservés pour les employés de 45 ans et plus.

5. nombre de jours de formation octroyés effectivement dans la période 2020-2021, exprimé en équivalents à temps plein

département(3) hommes femmes total

TOTAL

6. SUBDIVISION DES JOURS DE FORMATION PAR CLASSE DE FONCTION

classe de fonction hommes femmes total

classe 1

classe 2

classe 3

classe 4

classe 5

classe 6

classe 7

classe 8

hors catégorie

TOTAL

7. informations concernant les jours de formation

nature/sujet de la formation organisateur([[4]](#footnote-4)) nombre de jours global

TOTAL jours

8. congé syndical

nature/sujet organisation nombre total nombre de

de la formation de jours par participants

participant

9. remarques ou déclarations éventuelles

Date:

Signature:

1. () période à laquelle le rapport a trait [↑](#footnote-ref-1)
2. () le cas échéant, prévoir plusieurs départements [↑](#footnote-ref-2)
3. (3) le cas échéant, prévoir plusieurs départements

   () total général des hommes et femmes dans tous les départements ensemble [↑](#footnote-ref-3)
4. () mentionner l'une des précisions suivantes:

   - LOGOS (de l'offre gratuit LOGOS)

   - nom d'un autre institut de formation

   - l'entreprise (= formation propre à l'entreprise) [↑](#footnote-ref-4)